

Communiqué de Presse

Propositions de l'ADTC pour un plan de relance des travaux publics

Dans le cadre de la lutte contre la crise économique actuelle, le Conseil départemental de l'Isère prépare une relance de l'économie locale par une politique de travaux publics.

L'ADTC fait des propositions concrètes pour un tel plan de relance, en privilégiant des travaux permettant le développement des transports en commun et des modes actifs. (vélos-piétons)

Ces travaux seraient réalisables rapidement ou dès 2016 par des entreprises locales pour la plupart de ces propositions.

Vélos

- Achèvement de la véloroute Annecy-Valence, dont la seule rupture est dans le département de l'Isère entre la «frontière» de la Savoie et St Ismier.
- Achèvement de la cyclabilité (revêtements) des berges de l'Isère et du Drac.
- Création de passerelles piétons-cycles :

- Mauvernay sur l'A48 entre La Buisse et Centr'Alp

- Brignoud - Crolles sur l'A41 et sur l'Isère (liaison gare de Brignoud- ZA Crolles-Bernin)

- Gières- Meylan sur l'Isère (liaison Gare de Gières - Inovallée)

- Ile verte (rue Bizanet) à Grenoble - CHU à La Tronche sur l'Isère (liaison Presqu'île de Grenoble-CHU-Campus),

- rue Durand-Savoyat - Esplanade Nord sur l'Isère (quartier Jean Macé - ligne E de tram)

Transports en commun – fonctionnement des lignes Express, 6020 et 6070

L'ADTC propose un vaste plan d'amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun par la prise en compte des TC aux carrefours à feux sur les lignes de bus périurbaines intenses (Express, 6020, 6070), la mise en place de voies bus notamment pour l'accès aux carrefours et par une refonte du positionnement des arrêts (dont beaucoup datent de 50 ans ou plus, époque où l'on ignorait les notions de coût et de vitesse commerciale) avec leur mise en accessibilité et suppression systématique des arrêts en alvéoles ou hors voirie.

Ces équipements peu coûteux peuvent être mis en place rapidement par des entreprises locales.

Une telle mesure permettrait de gagner de précieuses minutes sur les temps de parcours, rendant ces bus moins coûteux pour la collectivité et plus attractifs pour les usagers. (Cent à deux cents carrefours sont concernés).

Transports en commun – Aménagement de voiries

- Aménagement d'une voie réservée bus au bout de l'avenue des Martyrs (RD 531) entre le rond-point des Martyrs et le carrefour à feux de la sortie de l'échangeur autoroutier avec l'A480. Cette voie bus permettrait d'améliorer le fonctionnement de la ligne de bus C6 vers Sassenage et des lignes de cars Transisère.

- Aménagement d'une voie réservée bus dans la combe de Gières (RD 1524). Cette voie peut être réalisée en plusieurs tronçons ; elle faciliterait la circulation des bus et cars venant de Chamrousse, St Martin d'Uriage, Vaulnaveys et Vizille.
- Aménagement d'une voie réservée bus entre Jarrie et le giratoire de Champagnier sur la N85 pour faciliter la circulation des lignes Transisère Exp-3, 3000, 4100, 4101 et 4110.
- Aménagement d'une voie réservée bus entre Voreppe et Le Fontanil sur l'avenue du 11 novembre (RD 1075) pour faciliter la circulation des lignes Transisère Exp-2 et 7000 ainsi que la ligne W du Pays Voironnais.
- Aménagement de la traversée de l'avenue de juin 1940 (RD 1075) entre l'avenue H. Chapays et la rue des Martyrs à Voreppe pour permettre le prolongement de la ligne Express 2 Le Champ Près Froges - Voreppe à la gare de Moirans via Centr'Alp

Réalisation d'équipements exemplaires d'envergure

- Aménagement d'un pôle de correspondances sur 2 niveaux ligne B / lignes Express, 6020 et C1 sur l'avenue de Verdun à La Tronche (RD 1090).
- Réalisation d'une voirie entre l'avenue des 4 chemins et la RD11m à Meylan permettant le prolongement de la Chrono 1 à Montbonnot Pré de l'Eau.
- Aménagement du pôle d'échanges multi-modal du « Pré de l'eau » à Montbonnot avec création d'un P+R voitures et vélos, Réaménagement des arrêts des Transports en Commun pour permettre l'implantation du terminus de la ligne TAG Chrono 1 prolongée à Montbonnot. Montbonnot « Pré de l'Eau » pourrait ainsi devenir un pôle d'échanges multi-modal de référence dans la vallée du Grésivaudan aux portes de l'agglomération grenobloise. Il contribuerait à améliorer la desserte de la zone d'activités Inovalée.
- Réaliser le 1/4 de trèfle pour les véhicules en provenance Brignoud en direction de Grenoble à l'échangeur de Crolles de l'A41. Objet : éviter un cisaillement entre les véhicules de Brignoud vers Grenoble et ceux de Crolles vers Brignoud permettant l'amélioration de la circulation des bus en direction de Brignoud.
- Etudes pour la construction d'un pont sur l'Isère entre le Domaine Universitaire et Meylan pour faire circuler les lignes TAG 11 et Transisère 6070. Un tel pont pourrait être utilisé ultérieurement par la ligne D de tramway prolongée sur Meylan.
- Poursuite des études de construction d'un pont sur les voies SNCF pour relier la rue Emile Gueymard à la place Mandela à Grenoble, pont qui permettrait d'améliorer la circulation de la ligne B et des cars Express et autres vers la Presqu'île.

Lancement des études de nouvelles lignes de tramway

L'ADTC propose le développement d'un réseau de tram périurbain dans les 3 branches du Y grenoblois. Dans ce cadre, l'ADTC souhaite le lancement des études suivantes :

- Ligne de tramway périurbaine Grenoble - Meylan - Crolles - Brignoud.
- Prolongement de la ligne E de tramway de Grenoble Louise Michel à Pont de Claix
- Ligne de tramway périurbaine entre Le Fontanil et Moirans en prolongement de la ligne E de tramway

Contact :

- Jean-Yves Guéraud
- Emmanuel Colin de Verdière